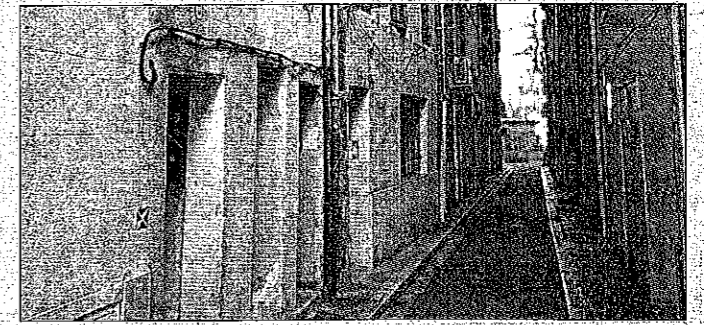


2019
une année
sociale

L'élue louait sans bail à des migrants

En novembre 2018, une famille de migrants en attente d'asile a trouvé un petit appartement d'une vingtaine de mètres carrés, rue de l'Égalité, dans le centre ancien d'Aubagne. Un logement loué "400 € par mois plus les charges, expliquait en avril la jeune fille de la famille. *"Nous n'avons pas d'autres solutions, nous avons accepté."* Mais sans plus de bail que de quittances... Avec un loyer trop élevé par rapport au marché, selon les militants soutenant la famille. Lesquels ont contraint la propriétaire, la conseillère municipale

Alexandra Pasolini, à se contenter de 180 € par mois. Lors du conseil municipal du mois de mai 2019, l'élue a fait savoir par écrit que *"le fait que les premiers loyers aient été honorés vaut bail moral"* et que *"tous les loyers font l'objet d'une déclaration fiscale effectuée par (son) expert-comptable"*. Elle a aussi affirmé qu'elle porterait plainte pour diffamation contre Aubagne la commune et la France insoumise qui avaient relayé et commenté l'information. Fin décembre, la justice ne s'est toujours pas manifestée.



Direction commune des hôpitaux : un projet mort né

Cette proposition de l'ARS a été retoquée par La Ciotat

À l'hôpital Edmond-Garcin, l'année a encore été agitée. Si "l'évolution" du service de réanimation a été abandonnée en 2018 par l'Agence régionale de santé (ARS), 2019 a vu naître un nouveau sujet de discorde : la mise en place d'une direction commune avec l'hôpital de La Ciotat. Fin avril, des rassemblements mêlant personnel de santé et usagers ont débuté à Aubagne, les collectifs de défense de l'hôpital craignant que *"cela préfigure la fusion des établissements, avec la disparition de certains services"*.

"C'est une appréhension normale, mais les membres de ces collectifs seront très vite rassu-

rés", soutenait pourtant Florence Arnoux, directrice de l'hôpital de La Ciotat, pressentie pour diriger les deux établissements. À l'époque, elle pensait *"qu'un peu de pédagogie et de sérénité"* parviendraient à convaincre... La principale opposition n'est pas venue d'Aubagne, puisque la grande majorité des instances de l'hôpital - commission médicale d'établissement (CME), conseil de surveillance, comité technique... - a voté pour. Mais c'était plus compliqué en bord de mer : *"La direction commune, je pense que c'est une première marche vers un rapprochement plus poussé"*, soutenait en mai le D^r Patricia Brandt,

présidente de la CME de La Ciotat. Le 12 juin, le directeur de l'ARS est venu défendre le projet avec, en guise de présent, la validation de l'imagerie à résonance magnétique (IRM) tant attendue. Mais sans succès. En septembre, lors d'une réunion du comité de pilotage, le président du conseil de surveillance de l'hôpital de La Ciotat, Noël Collura, a fait part de son opposition, enterrant la direction commune. Et, le 30 novembre était publié au *Journal officiel* un avis de vacances d'emploi de direction à Edmond-Garcin... Bientôt la fin de l'intérim à la tête de cet établissement ?

François RASTEAU

